

FAQ

- › organisation de la formation
- › financement de la formation
- › processus de candidature
- › processus de diplomation
- › et autres questions

Diplôme universitaire
Espaces communs

Organisation de la formation

Comment sont réparties les 140 heures de formation ?

Les 140h de formation, à effectuer en 12 mois sont réparties comme suit :
72h de sessions immersives. Soit 3 voyages d'étude de 3 jours, dans un espace commun en France ou en Europe.

48h de sessions focus. Soit 3 ateliers théoriques de 2 jours dans un espace commun à Paris ou à Marseille



20h de travail personnel, réparties librement entre un travail éditorial (fiche de lecture, fiche portrait de lieu, interview) et la réalisation d'un travail personnel libre (mémoire, podcast, roman photo, organisation d'une session OFF ou d'un événement), répondant à deux critères : la mise en pratique des apprentissages du DU et l'impact comme commun de la connaissance à la communauté étendue du DU.

La formation est-elle compatible avec une occupation professionnelle à temps plein ?

Oui ! Elle a été imaginée pour que ce soit possible et, de fait, la majorité des apprenant·es ont une occupation professionnelle à temps plein. Les apprenant·es sont en effet informé·es à l'avance du programme des sessions et peuvent s'organiser librement pour pouvoir y participer.

Qu'est ce que le collectif apprenant ?

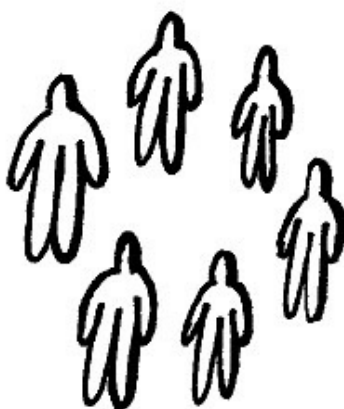
Le collectif apprenant est l'ensemble des participant-es à la formation. Il réunit quatre catégories de personnes sélectionnées pour maintenir un équilibre en terme d'âge, de genre, d'origine géographique et d'expérience :

Des personnes qui travaillent déjà dans un espace commun, et qui ont pour enjeu de prendre du recul sur leur pratique, partager leurs expériences, relever collectivement les défis posés par leurs projets, monter en compétence, formaliser les connaissances et compétences qui peuvent l'être.

Des personnes qui souhaitent ouvrir un espace commun et qui ont pour enjeu d'apprendre auprès d'autres porteurs de projets, avoir des retours d'expériences découvrir d'autres manière de faire, s'intégrer dans un écosystème d'acteurs de tiers lieu.

Des parties prenantes, au contact régulier avec les espaces communs (collectivités, propriétaires, aménageurs, promoteurs, secteur social, artistes,...) dont l'enjeu est de comprendre au mieux leur fonctionnement dans un objectif d'acculturation.

Enfin, des personnes en réflexion dans leur trajectoire professionnelle souhaitant se rapprocher des espaces communs.



Comment sont choisis les lieux des sessions immersives ?

Chaque année, l'équipe pédagogique sonde le collectif apprenant et le cercle éditorial sur de nouveaux lieux pertinents pour accueillir une session du DU.

Peut-on suivre la formation si l'on vit en dehors de France ?

Oui ! Dans le collectif apprenant, il y a des apprenant·es qui viennent aussi d'Europe voire au delà. Il est cependant important de noter que cela requiert une organisation et des coûts importants.

Quel est le calendrier des sessions de formation ?

Les dates en bref :

8, 9 et 10 novembre 2023 - session immersive

16 et 17 novembre 2023 - session focus

8 et 9 février 2024 - session focus

28, 29 février et 1er mars 2024 - session immersive

14 et 15 mars 2024 - session focus

10, 11 et 12 avril 2024 - session immersive

1, 2 et 3 mai 2024 - session européenne

15, 16 et 17 mai 2024 - session immersive

30 et 31 mai 2024 - session focus

12, 13 et 14 juin 2024 - session immersive

17, 18 et 19 juillet 2024 - session immersive

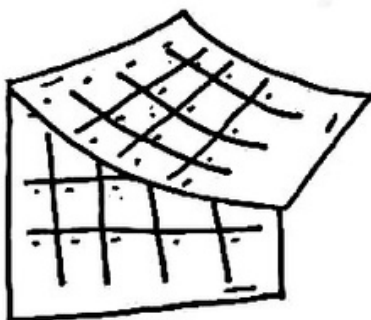
26 et 27 septembre 2024 - session focus

2, 3 et 4 octobre 2024 - session européenne

16, 17 et 18 octobre 2024 - session immersive

7 et 8 novembre 2024 - session focus

27, 28 et 29 novembre 2024 - session immersive



Financement de la formation

Quel est le calendrier des sessions de formation ?

Il y a deux tarifs :

Le tarif entreprise est à 4200 euros.

Le tarif individuel est à 1600 euros.

Puis-je faire financer le DU grâce à mon Compte Personnel de Formation ?

Malheureusement, ce n'est pas encore possible. Notre dossier est en cours d'insctruction et nous espérons que les apprenant-es pourront le mobiliser en 2024.

De quelles aides puis-je bénéficier pour m'aider à financer cette formation ?

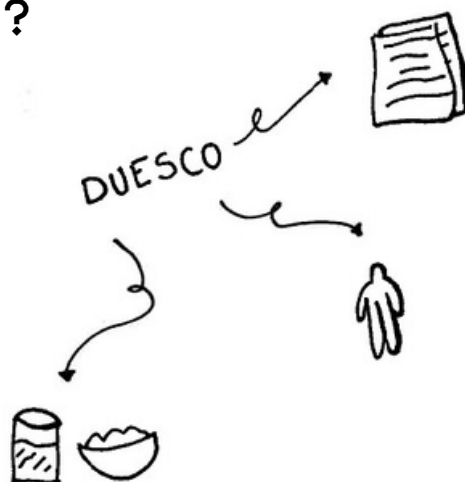
Plusieurs aides existent : l'AIF par Pôle Emploi qui dépend de chaque profil, les OPCO qui peuvent financer la formation de certain-es salarié-es, les aides régionales qui peuvent être proposées en fonction des situations et le FIFPL pour les auto-entrepreneur-es.



Qu'inclut le coût de la formation ?

Le coût de la formation inclut le suivi pédagogique et administratif de l'apprenant-e. Il inclut également les déjeuners dans le cadre des sessions immersives.

Les frais de transport, d'intendance et éventuellement de logement sont donc à charge des apprenant-es.



Processus de candidature

Quel est le processus de sélection des étudiant·es ?

- › Les candidat·es sont invité·es à répondre à un questionnaire de motivation et à transmettre un CV.
- › Puis, le jury, composé d'un·e membre de Yes We Camp, d'un membre d'Ancoats, et d'un·e professeur·e de l'Université Gustave Eiffel, se réunissent et décident des apprenant·es qu'ils et elles souhaitent rencontrer lors d'un entretien de motivation.
- › Les entretiens de motivation durent 15 minutes et portent sur la motivation et le projet professionnel/personnel du/de la candidat·e.
- › Suite aux entretiens, le jury se réunit de nouveau et sélectionne les candidat·es selon les critères suivants : motivation du/de la candidat·e, adéquation entre la formation et son projet professionnel/personnel, complémentarité vis-à-vis des profils des autres participant·es, expérience professionnelle préalable, potentiel collaboratif.
- › Le collectif apprenant ainsi formé est représentatif des quatre catégories de participant·es (équipes de lieux, parties prenantes, porteur·euses de projets, personnes en reconversion).

Quel est le processus de sélection des étudiant·es ?

Nous recevons en moyenne une soixantaine de candidatures par session et en retenons entre quinze et vingt.

Y-a-t-il un niveau d'étude minimum requis pour rejoindre le DU ?

Non ! Seuls votre motivation, expérience et niveau d'avancement de projet professionnel comptent.

Je suis étudiant·e, puis-je participer au DU Espaces Communs ?

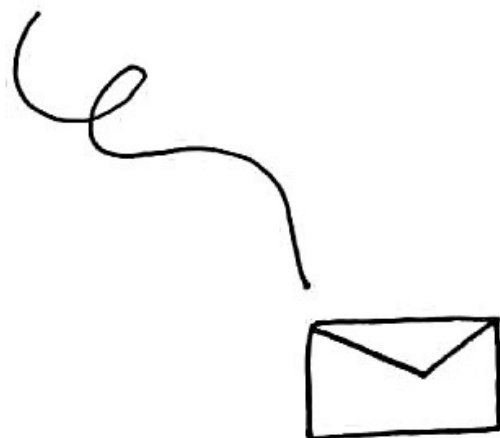
Dispositif de formation continue, le DU s'adresse avant tout à un public ayant déjà un pied dans le monde du travail. Fondé sur le partage de pratiques et d'expériences, il implique que les participant·es aient déjà un minimum d'expérience, dans la gestion d'un lieu ou non. Donc, a priori, le DU Espaces Communs ne s'adresse pas aux jeunes étudiant·es, en licence ou en master.

Quand les prochaines sessions de candidature auront-elles lieu ?

Nous proposons trois sessions de candidatures par an : en février, mars et octobre. Les dates de chaque session à venir sont indiquées sur notre [site internet](#).

Après avoir candidaté, en combien de temps puis-je espérer avoir un retour m'informant si j'ai été sélectionné·e ou non ?

Il se passe environ trois semaines entre la fermeture des candidatures et la notification d'admission ou de rejet de la candidature.



Processus de diplomation

Comment valide-t-on le DU Espaces Communs ? Est-ce une formation diplômante ?

Pour valider le DU Espaces Communs, il faut avoir réalisé les 140h de formation, soit, participer à 3 sessions immersives, 3 sessions focus, avoir réalisé un travail éditorial et un travail personnel faisant atterrir les apprentissages du DU et alimentant les communs de la connaissance pour la communauté étendue du DU.

A la fin de son parcours, l'apprenant·e est convié·e à un oral de diplomation dans le cadre duquel il/ elle présente son travail personnel et échange avec le jury (Université Gustave Eiffel, Ancoats, Yes We Camp) quant à son parcours au sein du DU.

Suite à cet oral et sur décision favorable du jury, l'apprenant·e se voit remettre un diplôme de la part de l'Université Gustave Eiffel.



Autres questions

Comment suivre l'actualité du DU ?

En vous inscrivant à notre newsletter : vous recevrez des retours sur les sessions qui ont eu lieu, des informations sur le collectif apprenant, les dates à retenir et de la veille partagée.

En suivant également notre page [Linkedin](#) et notre compte Instagram (du_espaces_communs)



Est-il possible de suivre la formation à distance, en visio ?

Il n'est pas possible de suivre la formation à distance, sauf si la situation sanitaire l'oblige. En effet, le DU Espaces Communs est fondé sur des principes pédagogiques d'immersion, de rencontre et d'échanges rendus possibles grâce à la réunion physique du collectif apprenant.

